



BANQUE CENTRALE EUROPÉENNE

EUROSYSTEME

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

26 juillet 2017

La BCE cherche à accroître la transparence du secteur des fonds de pension de la zone euro

- La BCE publie, pour consultation publique, le projet de règlement relatif aux obligations de déclaration statistique pour les fonds de pension
- Le projet de règlement vise à accroître la transparence dans ce secteur des services financiers, qui enregistre une croissance rapide
- La période de consultation commence ce jour et se poursuivra jusqu'au 29 septembre 2017

La Banque centrale européenne (BCE) publie ce jour un projet de règlement relatif aux obligations de déclaration statistique pour les fonds de pension. Le nouveau règlement vise à accroître la transparence dans ce secteur de la finance, qui enregistre une croissance rapide, et à améliorer la comparabilité des données.

Quelque 50 millions de citoyens de la zone euro sont affiliés à un fonds de pension. Sur les marchés mondiaux de capitaux, les fonds de pension figurent parmi les investisseurs les plus importants et qui enregistrent la croissance la plus rapide. La taille des fonds de pension de la zone euro a pratiquement doublé depuis 2008, le total de leurs actifs s'élevant actuellement à approximativement 2 500 milliards d'euros.

Les fonds de pension ont un rôle double : ils aident les particuliers à se constituer une épargne-vieillesse et ils allouent les capitaux à long terme de manière efficiente entre les entreprises et les secteurs. Les répercussions de la crise financière, l'environnement de taux d'intérêt bas et le vieillissement de la population européenne ont mis en évidence la nécessité de disposer de données de meilleure qualité, plus granulaires et d'une plus grande comparabilité dans ce secteur. Les lacunes relevées actuellement

Banque centrale européenne Direction générale Communication et services linguistiques
Division Relations avec les médias, Sonnemannstrasse 20, 60314 Frankfurt am Main, Allemagne
Tél. : +49 69 1344 7455, courriel : media@ecb.europa.eu, internet : www.ecb.europa.eu

Reproduction autorisée en citant la source.

Traduction Banque de France

dans les données disponibles et la comparabilité insuffisante d'un pays à l'autre rendent difficile une compréhension globale du rôle de ce secteur dans le mécanisme de transmission de la politique monétaire, ainsi que des flux financiers et des risques associés aux obligations au titre des pensions.

Aujourd'hui, l'Autorité européenne des assurances et des pensions professionnelles (AEAPP), autorité de surveillance du secteur, lance en parallèle une consultation publique sur les obligations de diffusion périodique des informations relatives aux pensions professionnelles des autorités nationales de surveillance à l'AEAPP. Cette initiative vise à rationaliser l'ensemble des obligations de déclaration quantitatives relatives aux pensions en un programme global de déclaration. Afin de minimiser la charge déclarative pesant sur le secteur des pensions, l'AEAPP et la BCE ont travaillé en étroite collaboration afin d'élaborer leurs définitions et leur cadre méthodologique.

Les résultats de la consultation organisée par la BCE, qui commence aujourd'hui et se poursuivra jusqu'au 29 septembre 2017, seront pris en compte lors de la finalisation du règlement. Les documents clés - à savoir le projet de règlement, une synthèse de l'analyse comparative des avantages et des coûts menée en 2016, et les questions fréquemment posées - sont disponibles sur le site internet de la BCE au titre des informations générales.

Dans le cadre de cette consultation, la BCE organisera une audition publique par voie de téléconférence le 21 septembre 2017. Des informations sur les formalités d'inscription à l'audition publique et la marche à suivre pour soumettre des commentaires sont également disponibles sur le site internet. À l'issue de la consultation publique, la BCE étudiera les commentaires reçus et publiera un compte rendu.

**Pour toute demande d'information, les médias peuvent s'adresser à Rolf Benders
au : +49 69 1344 6925.**